

1568 – 1617

LA MARECHALE D'ANCRE

Leonora Dori ou Dosi, est la fille d'un charpentier ou menuisier et de la nourrice de Marie de Médicis. Petite et laide, elle s'éprend de Concino Concini, fils d'un ministre des Médicis, vrai cadet de famille ruiné.

Dès qu'on eut déclaré le mariage d'Henri IV et de Marie de Médicis, il comprit que sa fortune dépendait de celle de Leonora, sœur de lait de la reine de France. Quand la reine quitta Florence, Concini et Leonora partirent avec elle. Leonora donna de l'argent à son futur mari, qui consacra deux mille ducats à l'achat d'un cheval, qu'il eut l'audace d'offrir au roi Henri IV.

Henri IV avait des maîtresses, Marie de Médicis, des cavaliers servants. Entre le Roi et la Reine, fatalement hostiles l'un envers l'autre, il fallait un médiateur, et les Concini s'emparèrent de ce rôle. Concini devint premier écuyer et premier maître d'hôtel de la Reine.

Le nom de Concini disparut alors qu'apparaissait celui de marquis d'Ancre. Sa fortune monta si haut, que le roi Henri IV dit un jour à Sully : « Cet homme-là me menace... Il adviendra quelque malheur... vous verrez, ils me tueront. »

Le marquis d'Ancre triomphait, sous l'œil de la Reine. Quand le roi était de bonne humeur, il riait des pavaneries de ce faquin, dans un jour de colère, il l'aurait brisé. Mais Ravallac intervint.

Le Roi, n'étant plus, Marie de Médicis devenait la Régente. Nommé maréchal de France, Concini était presque roi, il affrontait le Parlement, levait à ses frais une armée de sept mille hommes et chevauchait dans Paris avec une garde royale, il tenait le jeune Roi en son pouvoir. De son côté, la marquise d'Ancre partageant l'enivrement de son mari, vendant les emplois, les offices, les ordonnances.

Un jour que le jeune roi jouait dans un appartement placé au-dessus de celui qu'elle occupait, elle lui envoyait dire qu'elle avait la

migraine, et qu'il fit moins de bruit. Sur quoi le Roi Louis répondit : « Si la chambre de la maréchale est exposée au bruit, Paris est assez grand pour

qu'elle puisse en trouver une autre. » Ce jour là, les Concini auraient dû trembler, car la réponse avait sans doute été dictée par Luynes, son favori, qui méditait la ruine du favori de la Régente.

La commission que le Roi donna au baron de Vitry, n'était pas aisée à remplir, car le maréchal ne marchait jamais qu'au milieu de deux cents gentilshommes. Vitry et ses hommes abordèrent Concini à coups de pistolets sur le pont-levis du Louvre et l'achevèrent à coups d'épée - sous la Fronde, on appelait encore *concinades* les expéditions sommaires et rapides.

L'arrestation de la maréchale suivit l'assassinat de son époux. Tandis qu'on enterrait le maréchal et qu'on enfermât la maréchale à la Bastille, le petit comte de Pène, leur fils de six ans, errait dans les appartements du Louvre.

Le procès commença le 5 mai ; Accusés de Judaïsme, de sortilège et de magie (pour avoir ensorcelé la Reine) et convaincus du double crime de lèse-majesté divine et humaine, les deux époux reçurent la même peine. L'arrêt la condamnait à être décapitée, son corps brûlé, et ses cendres jetées au vent.

Le fils des Concini, dégradé par le Parlement et déclaré ignoble, se réfugia en Italie.

